

**Compte rendu de l'
Assemblée générale de l'association Roya Expansion Nature
Année 2015**

N° W062001168

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 17 janvier 2015 à 14H30, à la C'a de Breil sur Roya

A Bilan financier

Pour l'année 2015, l'association a 65 adhérents et le compte résultat fait apparaître un bénéfice de 8,72€ .

RECETTES		DÉPENSES	
Adhésions	472,00	Fonctionnement	93,54
Soutiens	1092,80	Adhésions	100,00
Vide grenier	445,00	Frais conférences	95,15
Concert soutien	1160,45	Avocat	2760,43
		Assurance	112,41
Total	3170,25	Total	3161,53

B Bilan moral

1 Qualité de l'air

24 janvier : REN organise une conférence-débat sur le changement climatique et la qualité de l'air avec comme intervenants invités Philippe Rosselo de Geograph'R et Dominique Robin directeur d'Air Paca. A noter une belle participation des habitants et élus de la vallée .

28 juin : participation, en tant que membre, au Comité territorial d'Air PACA, à Nice

12 décembre : participation à Marseille au colloque sur le programme Sh'air, Système d'échange Atmosphérique Inter Régional sur le zone ALCOTRA. Des simulations ont permis de mieux comprendre la pollution, ses origines et sa dynamique sur l'ensemble des 5 régions, PACA, Rhône Alpes, Piémont, Ligurie et Val d'Aost.

Bilan de la qualité de l'air 2015 sur le département .

On constate une légère hausse de la pollution photochimique, ozone, par rapport à 2014. On est en non-respect des valeurs cible sur 3 ans pour la majorité du département en ce qui concerne l'ozone. Pour la vallée de la Roya en 2015, il y a eu de l'ozone, du N02 et des PM10. 45% du temps était moyen à médiocre. La situation rurale est la pire. Or qui dit réglementation non respectée dit population exposée.

Pour les oxydes d'azote, c'est comparable à 2014 : non respect de la valeur limite à proximité des grands axes de circulation des centres urbains. Dioxyde d'azote : tendance à la baisse depuis 10 ans mais les centres urbains et les grands axes sont en dépassement. L'association de conditions météorologiques dispersives et d'une diminution progressive de l'émission des polluants est nécessaire pour atteindre les valeurs de référence de l'OMS pour les PM10 et de l'Union européenne pour l'ozone. Pour l'ozone, gaz cancérigène, plus de 600.000 habitants étaient exposés en 2012 ; 600.000 habitants étaient exposés en 2013 ; et 500.000 en 2014 par rapport à la valeur cible. Pour les PM10 (si l'on s'en tient à la ligne directrice de l'OMS), plus d'un million d'habitants ont été exposés de 2010 à 2013. En 2014, c'était 950.000 habitants.

A noter les objectifs 2016 de l'association Air Paca dont REN est membre : Diminution du nombre de personnes exposées ; Intégration de la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme ; s'assurer de préserver les zones les plus rurales ; et comme autour des axes routiers on dépasse toujours les valeurs limites, il faut développer les modes de transport doux.

Sur l'Opération Nationale de la plaine du Var (OIN), 3000 capteurs sur 160 hectares vont être mis pour mesurer le bruit, la qualité de l'air, le remplissage des bacs de collecte, etc.

2. Tunnel de Tende.

Les travaux ont commencé.

On obtient du CG les données trafic 2004 – 2014 : 5400 véhicules/jour à Breil nord en 2014.

Malheureusement le compteur de Tende ne fonctionne plus depuis 2011 ; donc on a pas les chiffres ni pour les PL ni pour les VL au passage de Tende depuis 4 ans...

2 janvier : envoi d'une lettre ouverte à madame Ségolène Royal demandant instamment la révision du projet à Tende.

Février : l'association s'occupe de constituer une liste des associations souhaitant participer à une réunion en Préfecture avec Mme Cendre Sous-préfète ; elle est communiquée à Gilbert Cottalorda qui transmet notre demande commune à la sous préfète. Il n'y a jamais eu de réponse. La réunion a bien eu lieu en fin d'année, mais sans les associations, pas question d'y aborder les conséquences du projet sur l'ensemble de la vallée.

A noter qu'en février, une motion a été votée à l'unanimité du conseil municipal de Breil demandant la révision du projet à Tende.

7 mars : participation à un rassemblement « chaîne humaine » en Maurienne. Prise de parole sur le projet du tunnel. Participation à la publication d'une motion commune avec le collectif d'associations alpines confrontées au problème des transports routiers transalpins

15 mars : participation à une manifestation spontanée à Breil sur Roya contre le projet de tunnel. Reportage sur FR3.

21 mars : AG ordinaire réunie extraordinairement : vote en faveur d'une motion pour engager une démarche juridique dans le but de démontrer que les travaux de doublement du tunnel routier du col de Tende contreviennent aux accords internationaux sur le report modal en matière de transports, sur la protection de l'atmosphère et sur la protection de la biodiversité.

29 mai : participation à la Convention de ITE à Cuneo au sujet des transports dans les Alpes - Prise de parole sur le projet du tunnel.

30 mai : participation de REN à l'appel à une transhumance manifestive. Marche entre Breil et Saorge.

Juin : REN cosigne un courrier de FNE à Ségolène Royal pour demander l'ouverture d'un débat public sur les traversées alpines. Cette demande serait à l'étude depuis par ses services...

Parallèlement JY Petit demande à Ségolène Royal un Grenelle des Alpes du sud pour traiter les enjeux de mobilité, d'accessibilité, et de désenclavement des Alpes du Sud.

1^{er} juin l'association envoie sa contribution à la consultation publique sur le Livre blanc de l'UE sur les transports.

10 juin : demande à la CIPRA de porter notre dossier auprès du comité de vérification du protocole transport de la Convention Alpine, renouvelée en novembre. Demande rejetée.

11 juillet : Appel et participation à une marche contre le doublement du tunnel de Tende à Vievola.

25 juillet : AG extraordinaire, REN décide d'ester en justice pour obtenir des documents que la Préfecture ne veut pas lui donner. En apprenant le dépôt du recours pour l'obtention des pièces, la Préfecture nous donne finalement accès aux documents demandés et le 18 septembre le tribunal donne acte du désistement de l'association pour sa requête, les frais restant à notre charge .

Septembre : Simon Metral, de l'ARSMB, nous fait passer un court document sur le retour d'expérience tunnels du Mont Blanc et du Fréjus . Diffusion du document.

11 septembre, publication du texte de l'association « une avancée, deux mythes », à consulter sur le site ren.roya.org.

12 et 13 septembre : Tenue d'un stand de REN lors de Alternatiba à Breil et participation au colloque sur les *thématiques de la ligne N-C-V et du "report modal de la route sur le rail, ici et ailleurs"*

11 Octobre : délibération de l'assemblée ordinaire réunie extraordinairement : accord pour l'introduction d'une requête en référé tendant à ce que soient ordonnées toutes mesures utiles de nature à mettre fin aux pollutions générées par les travaux réalisés en non-conformité avec le dossier de déclaration déposé en préfecture.

12 octobre : Audience en référé urgence au tribunal administratif de Nice.

Suite aux constats de pollution que nous avons fait dans le vallon de Cannelle au col de Tende, nous avons lancé ce recours. La préfecture des Alpes-Maritimes a reconnu les irrégularités dans la conduite du chantier qu'elle n'avait pas été capable d'identifier avant les constats de notre association. Elle a imposé des travaux d'urgence au maître d'œuvre quelques jours avant l'audience. C'est ce que retient le jugement : la justice fait confiance à la préfecture pour réparer les erreurs que celle-ci n'a pas su détecter faute de surveillance .

Nous avons appris que notre requête était rejetée le 16 octobre par courrier reçu le 20. Le résultat est décevant, mais nous avons quand même pu démontrer les irrégularités dans la conduite des travaux, qui elles n'ont pas été niées ; si nous n'avons pas abouti à l'interruption des travaux, nous avons quand même contraint la préfecture à imposer la mise en conformité. À voir si cela sera réalisé.

18 octobre : Tenue d'un stand à Alternatiba Mouans Sartoux

19 octobre : Tenue d'un stand à la fête de la Brebis brigasque qui donne suite à un article dans Nice Matin, le 20 « Le doublement du tunnel de Tende remis en question » présentant les arguments que l'association.

10 novembre : soirée de soutien pour financement des recours,. Après le vide grenier du 7 juin à Fontan , la cagnote crée en avril sur leechi.com, l'appel à soutien sur hello asso fin octobre, l'association a encore besoin de fonds pour régler l'avocat, d'où l'organisation de cette soirée qui aura permis de résoudre le problème.

12 décembre : Présence d'administrateurs de REN à l'avant première du film « COP 21—Lettre ouverte aux décideurs des politiques de transport de l'arc alpin » à Libre. Aide à la diffusion du documentaire.

3. Biodiversité

17 Avril : REN a organisé une conférence sur la biodiversité en Roya au Monastère de Saorge avec pour intervenant M. Vincent Kulesza.

En mai, deux administratrices rencontrent à Nice Mme Annabelle Jaeger, conseillère régionale déléguée à la biodiversité, Présidente de l'ARPE, Agence Régionale pour l'Environnement. Par suite à cet entretien, celle-ci envoie le 23 juin un courrier à Mme Ségolène Royal pour lui demander la révision du projet à Tende. Courrier resté sans réponse.

On s'est intéressé aux impacts routiers sur la faune sauvage dans le cadre des réunions Natura 2000 qui avaient eu lieu l'année précédente.

4. Décharges de Fontan

Avril: Travail sur les deux décharges de Fontan : courrier et relances à la DREAL PACA et à son antenne territoriale dans les Alpes Maritimes. En Juillet : retour sous forme d'un appel téléphonique du Directeur qui annonce une prochaine inspection. Contacts avec SNCF immobilier propriétaire du terrain d'une des décharges. Enlèvement d'une partie des déchets en décembre. A suivre .

5. PAC, SCOT et agrément.

En juin Le Préfet des Alpes Maritimes a adressé à l'attention du Président de la CARF un Porter à Connaissance (PAC) relativement aux grands projets d'équipements d'infrastructures portés par l'Etat sur le territoire de la CARF.

REN en prendra connaissance à l'automne 2015.

La CARF a prescrit l'élaboration de son SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale, par délibération du conseil communautaire du 15 décembre 2014. Diffusion de l'information. Voir le site de la carf pour lire le PAC et les enjeux du SCOT <http://www.riviera-francaise.fr/index.php/amenagement>

Des réunions publiques sont programmées dans toutes les villes et villages de la CARF. Un représentant de REN était présent à la réunion de Saorge le 15 janvier et a présenté les problèmes liés au choix des transports dans la vallée, à savoir le fait que les investissements vont de préférence vers le routier, avec le chantier en cours au tunnel de Tende, plutôt que sur le rail qui en a

tant besoin ; choix qui pèsent sur l'avenir de la viabilité de notre vallée, en terme de qualité de vie, en raison de l'augmentation du trafic routier qui sera engendré, avec la pollution qui s'en suivra, parallèlement à une baisse des possibilités de transports publics ferroviaires.

Le 11 Août 2015, l'agrément consultation publique environnementale est accordé à l'association ; le préfet signe l'arrêté portant habilitation au titre de l'article R 141-21 du code de l'environnement : « L'association « Roya Expansion Nature », dont le siège social est situé à Saorge (06540) 15 rue des Anciens Combattants est habilitée pour être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives départementales. »

6 Questions diverses

Un nouvel adhérent se propose de faire des démarches auprès du milieu universitaire, et plus généralement de l'éducation, pour proposer une thèse sur le choix des transports en vallée de la Roya

Un particulier vient nous présenter les problèmes liés à la réalisation du parking dans le haut du village de saorge, notamment en terme de danger potentiel d'éboulement et de non respect de sa propriété. La création du parking coté madone est également évoqué.

7. Approbation des bilans

L'assemblée vote à l'unanimité son approbation aux bilans moral et financier de l'association.

8. Actions à venir

L'objectif est de continuer à alerter les habitants et les élus de la Roya et du département, mais aussi de tenter toutes les démarches possibles auprès de différentes instances et autorités régionales, nationales ou européennes pour stopper le doublement du tunnel de Tende. Et bien sûr de suivre les autres dossiers.

9. Renouvellement du conseil d'administration

L'assemblée procède au renouvellement du Conseil d'administration. Aucun changement n'est apporté.

.

10. Informations administratives

Les réunions du conseil d'administration se sont tenus les 15/01 ; 05/04 ; 06/06 ; 04/07 ; 26/09 ; 06/10 ; et 20/12

L'association compte 65 adhérents

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, l'assemblée générale se termine à 18h

Fait à Saorge le 13 02 2016.

Pour l'association, deux administrateurs.